



Soucis avec le montage PC de chez Top Achat

Par **Berenrv**, le **16/06/2016** à **15:08**

Bonjour.

J'ai commandé un PC à partir du ConfigOmatic de Top achat avec l'option montage. Montage de mon PC et réception de celui ci dans les temps (entre le 10 et le 16 Juin).

Première surprise : une petite bosse sur le dessus du boîtier. La bosse vient d'un composant qui a été fixé comme un barbare.

Je sors entièrement par la suite le PC de son emballage (très bien emballé, pour le coup, je précise d'ailleurs que le colis était intact, donc la bosse ne vient pas de la ! Mais plutôt de leur atelier...)

A l'arrière du PC je vois que l'alimentation a été vissée comme une brute, si bien qu'une fois de plus, c'est tout renforcé/cabossé.

Je suis alors les instructions, branche l'alim ainsi que les périphériques et démarre l'ordi. SURPRISE ENCORE ! Des lignes verticales d'artefacts verts (et magenta par moment) mobiles apparaissent sur l'écran.

Le lendemain matin j'appelle le SAV pour expliquer mon soucis : Problème de carte graphique (défectueuse !)

Je dois renvoyer l'intégralité du PC (frais de port couvert par Top Achat, c'est la moindre des choses). La réparation va prendre ENTRE 4 ET 8 SEMAINES !

J'ai aussi appelé pour avoir un remboursement. Les PC monté avec le configOmatic ne peuvent pas être remboursé, c'est noté dans leurs conditions. "A ce titre, vous ne pouvez pas vous rétracter sur les commandes « Montage PC ». Cependant, si votre commande « Montage PC » comporte également un ou plusieurs périphériques, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours pour ces articles."

Le pc que j'ai reçu on dirait un PC d'occasion. De plus, les boîtes des composants ne sont même pas fournies avec le colis, juste quelques notices qui se battent en duel dans une enveloppe.

Et une deuxième chose, quand on prend l'option de montage du PC, il est censé être testé ! C'est marqué noir sur blanc.

Je l'ai ouvert pour voir si tout était bien clipsé, et OUI tout est bien clipsé !

Un conseiller m'a même dit d'enlever et remettre la carte graphique, ce que j'ai fais, ça n'a rien

changé ! Elle est donc défectueuse ! Ca veut dire qu'elle y était déjà au moment du montage.

Pour résumer, leurs engagements vis à vis du client ne sont pas respectés, produit qui devait être "neuf" et testé, il m'est arrivé défectueux et en mauvais état.

J'ai vu sur un forum de consommateur qu'un remboursement dans le cadre d'un montage PC a été accepté.

Je ne comprends pas qu'on puisse profiter ainsi des clients. J'aimerais une solution pour me faire rembourser ma commande... De plus, une personne sur un forum a souligné que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le vendeur a l'obligation de réparer le produit dans un délai MAXIMAL de 1 mois...

Le délai annoncé de 8 semaines est donc illégal.